

MÉCÉNAT

L'association Loi 1901 «Théâtre de Poche du Pays-Haut» qui gère l'Actée a été reconnue d'Intérêt Général.

Elle peut donc recevoir des dons de mécènes qui donnent droit à des réductions d'impôts avec délivrance d'un Reçu Fiscal :

- Pour un Particulier : 66% de la somme versée
- Pour une Entreprise : 60%

Pour un Particulier :

Vous pouvez devenir Membre Donateur en versant :

- **44 euros** au TPPH. Cela vous donnera droit à **29 euros de réduction d'Impôts**. Votre adhésion vous coûtera réellement **15 euros**
- **Plus** de 44 euros. Cela vous donnera droit à une réduction de d'Impôts de **66%** de la somme versée

Pour les Entreprises :

Profitez des avantages fiscaux en envisageant le Mécénat Culturel comme un partenariat qui peut s'inscrire dans la stratégie de votre entreprise.

Ainsi vous pourrez communiquer autrement avec vos partenaires, avec le grand public, avec votre personnel. Vous affirmez vos valeurs.

Vous soutiendrez le développement culturel, donc l'attractivité de votre territoire.

Hormis la réduction d'impôt que votre don vous octroie, vous soutiendrez ainsi l'association qui gère l'Actée en apportant une précieuse contribution à sa réussite.

BULLETIN D'ADHÉSION au T.P.P.H.

En adhérant au Théâtre de Poche du Pays-Haut, vous soutiendrez les actions de l'association, vous serez informé(e) personnellement des événements ayant lieu à l'Actée, et vous bénéficierez de tarifs préférentiels à l'entrée des spectacles.

ADHÉSION 2011/2012

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Profession :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Association :

(si l'adhésion est demandée par une Association)

*demande mon adhésion à l'Association **Théâtre de Poche du Pays-Haut** pour la saison 2011-2012.*

Cotisation : cochez la case qui vous correspond

- Membre individuel : 15 euros
- Association : 30 euros
- Membre Donateur : 44 euros
- Autres : euros (plus de 44 euros)

Pour les Membres Donateurs, un Reçu Fiscal vous sera adressé avec votre carte d'Adhésion

Règlement par

- Chèque (ordre «Théâtre de Poche du Pays-Haut»)
- Liquide
- Virement CCP
IBAN FR/43/20041/01010/0680285T031/25
BIC PSSTFRPPNCY

Dans le cas d'une adhésion par courrier, veuillez nous retourner cette partie du document accompagnée de votre cotisation à :

L'Actée-Théâtre, rue du Béarn, 54400 COSNES.

Dès réception de votre cotisation, une carte d'adhérent (accompagnée éventuellement d'un reçu fiscal) vous sera renvoyée. Merci

